

CONDITIONS REQUISES EN FONCTION DE LA CATÉGORIE

CATÉGORIES	Conditions d'âge et d'ancienneté de permis	Conditions de permis et d'expérience de conduite
M1-Moto 125 cc	23 ans/2 ans	A1, A2, A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00
M2-Moto 125 cc L	23 ans/2 ans	A1, A2, A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00
M3-Moto + 125 cc à 700 cc (inférieure à 35 kW)	23 ans/2 ans	A2, A
M3B- Moto + 125 cc à 700 cc (supérieure à 35 kW)	25 ans/2 ans	A
M4-Moto 900 cc	25 ans/2 ans	A
M5-Moto + 900 cc ou assimilé	25 ans/2 ans	A
S1-Scooter 50 cc	23 ans/2 ans	AM, A1, A2, A, B
S2-Scooter 125 cc	23 ans/2 ans	A1, A2, A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00
S3-Scooter 125 L	23 ans/2 ans	A1, A2, A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00
S4-Maxi Scooter + 125 cc à 500 cc(*)	23 ans/2 ans	A1, A2, A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00(*)
S5-Maxi Scooter + 500 cc	25 ans/2 ans	A2, A

(*) La catégorie S4 est éligible aux permis A, B (2 ans d'expérience) + formation 7h00 uniquement pour les modèles 3 roues

(**) Par dérogation, les véhicules de catégories S1, S2, S3, M1, M2 sont éligibles à la location, sans conditions d'âge et d'expérience de conduite, à condition de déposer son véhicule chez Yamaha dans le cadre d'une révision, réparation, diagnostic.